



COMPTE-RENDU du
CONSEIL MUNICIPAL
du Vendredi 21 octobre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un octobre à dix-neuf heures, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Norbert SAMAMA, Maire du POULIGUEN, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 octobre 2022.

Etaients présents : M. Norbert SAMAMA, Maire ; Mme Fabienne LE HÉNO, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Erika ETIENNE, Mme Marion LALOUE, M. Raphaël THIOILLIER, M. Alain GUICHARD, M. Patrick GUÉGUEN, M. Jean-Loup CHATELLIER, M. Philippe DELAVERGNE, Mme Nathalie BODELLE, Mme Armelle SAMZUN, M. Alain DORÉ, Mme Christine MAITZNER, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Nicolas PALLIER.

Excusés : M. Didier BRULÉ, Mme Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, M. Frédéric DOUNONT, M. Pierre-André LARIVIÈRE, Mme Réjane DOUNONT, M. Cyrille CARON, Mme Amélie FRÉCHINIÉ, M. Yves LE LEUCH et Mme Valérie GANTHIER ont respectivement donné pouvoir à M. Hervé HOGOMMAT, M. Alain GUICHARD, M. Patrick GUÉGUEN, M. Raphaël THIOILLIER, Mme Marion LALOUE, Mme Fabienne LE HÉNO, Mme Armelle SAMZUN, Mme Christine MAITZNER et M. Nicolas PALLIER.

Absent : Mme Manon JAOUEN FREDOU.

L'assemblée a choisi, en son sein, Mme Marion LALOUE comme secrétaire, fonction qu'elle a acceptée.

Nombre de conseillers en exercice : 27 Membres Présents : 17 Ayant donné procuration : 9 Nombre de Votants : 26
--

Présentation du projet de territoire de Cap Atlantique par Nicolas CRIAUD, président, suivie d'un débat.

Intervention de M. DORÉ refusée par M. le Maire, celle-ci n'étant pas à l'ordre du jour et conformément au Règlement intérieur du Conseil municipal.

Les groupes d'opposition « Ensemble pour le Pouliguen » et « Le Pouliguen authentique » quittent alors la séance.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-10, 12 et 17, le quorum de 14 conseillers n'étant plus atteint, le conseil municipal est réuni en nombre insuffisant pour délibérer. La séance est donc renvoyée à une date ultérieure.

N°	Rédacteur	Rapporteur	Objet
1	STDU	M. LARIVIÈRE	Plan de sobriété énergétique applicable aux services municipaux, aux associations et occupants des bâtiments municipaux - REPORTÉE
2	STDU	M. LARIVIÈRE	Modification de statut du SYDELA - REPORTÉE
3	RH	M. GUICHARD	Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel Habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique - REPORTÉE
4	SGAL	M. THIOLLIER	Contrat territorial global CAF et déclinaison communale - REPORTÉE

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h15.

Le Maire,




Norbert SAMAMA 44510